

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 05642
Numéro SIREN : 352 700 405
Nom ou dénomination : CTF

Ce dépôt a été enregistré le 29/12/2021 sous le numéro de dépôt 2353

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : CTF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 23 RUE DE BERRI 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET * 3 5 2 7 0 0 4 0 5 0 0 0 5 8			Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 9		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
	Frais de développement * CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires AF	3 000	AG	
	Fonds commercial (1) AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	Terrains AN		AO	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles AT	232 809	AU	
	Immobilisations en cours AV		AW	
	Avances et acomptes AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
	Autres participations CU	1 659 361	CV	
	Créances rattachées à des participations BB		BC	
	Autres titres immobilisés BD		BE	
	Prêts BF		BG	
	Autres immobilisations financières * BH		BI	
TOTAL (II) BJ		1 895 170	BK	
			327 665	
			1 567 506	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM
		En cours de production de biens BN		BO
		En cours de production de services BP		BQ
		Produits intermédiaires et finis BR		BS
		Marchandises BT		BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 378 425	BY
		Autres créances (3) BZ	725 918	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	1 426 241	CE
	Disponibilités CF	671 448	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	98 578	CI	
	TOTAL (III) CJ	4 300 610	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 195 780	1A	
			541 445	
			5 654 335	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		CTF	Néant	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.000...)		DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	
	Report à nouveau		DH	765 022
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	91 469
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		TOTAL (I)	DL	966 491
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	17 625
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)	DR	17 625	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	2 070 777
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	259 333
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1 541 763
	Dettes fiscales et sociales		DY	512 285
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	286 061
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
	TOTAL (IV)	EC	4 670 219	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 654 335	
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 776 860		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	419		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CTF		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	4 147 331	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	4 147 331	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	1 680	
	Autres produits (1) (11)			FQ	2 496	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 151 507
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 432 132	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	71 418	
	Salaires et traitements *			FY	994 456	
	Charges sociales (10)			FZ	467 165	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	32 897
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	17 287
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE	284		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	4 015 639	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	135 868
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	10 341	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	52 376	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	225	
Total des produits financiers (V)				GP	62 943	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	12 127	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	12 127	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	50 816
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	186 684

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CTF		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	12 900	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	15 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	43 397	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 764	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	17 625	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	63 786	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(35 886)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	59 329	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 242 349	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	4 150 880	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	91 469	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	13 513
			– Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 680
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Amendes				41 720		
Autres				19 302	12 900	
cession d'immo				2 764	15 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copie certifiée conforme

ANNEXES LEGALES 2020

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 654 335,37 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 91 469,33 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-----------|
| - Logiciel : | 1 an |
| - Agencements et installations : | 3 à 4 ans |
| - Matériel de transport : | 4 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 3 à 4 ans |
| - Mobilier : | 4 à 5 ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Le compte courant LK ASSOCIES comprend 65KE « bloqués », somme qui a été demandée par la banque prêteuse en garantie de l'acquisition de FIDAC par LK (détenue à 73% par CTF SARL)
- 73KE de titres nantis en garantie donné au propriétaire des locaux
- Le nantissement des titres MK Experts sur l'emprunt souscrit en janvier 2017 pour l'acquisition des dits titres
- 45 KE en caution solidaire de Christophe LEGUE à l'ensemble des engagements en date du 21/11/1995

Copie certifiée conforme

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			3 000
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	128 569		
Matériel de transport			8 057
Matériel de bureau, informatique, mobilier	85 848		20 946
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	214 417		29 003
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	1 659 361		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 659 361		
TOTAL GENERAL	1 873 778		32 003

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			3 000	3 000
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			128 569	128 569
Matériel de transport		2 332	5 725	5 725
Matériel de bureau, informatique, mobilier		8 279	98 516	96 391
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		10 611	232 809	230 685
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 659 361	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 659 361	
TOTAL GENERAL		10 611	1 895 170	233 685

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles		1 533		1 533
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	85 345	17 823		103 168
Matériel de transport		85		85
Matériel de bureau, informatique, mobilier	67 674	13 456	7 847	73 283
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	153 019	31 363	7 847	176 535
TOTAL GENERAL	153 019	32 896	7 847	178 069

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	1 533				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	17 823				
Matériel de transport	85				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 456				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	31 363				
TOTAL GENERAL	32 896				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		17 625		17 625
TOTAL Provisions		17 625		17 625
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	149 596			149 596
	196 493	17 287		213 780
TOTAL Dépréciations	346 089	17 287		363 376
TOTAL GENERAL	346 089	34 912		381 001
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		17 287 17 625		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	230 467	230 467	
Autres créances clients	1 147 958	1 147 958	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	13 202	13 202	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	1 386	1 386	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	151 332	151 332	
- T.V.A	260 581	260 581	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	262 298	262 298	
Débiteurs divers	37 119	37 119	
Charges constatées d'avance	98 578	98 578	
TOTAL GENERAL	2 202 920	2 202 920	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	419	419		
- plus d'un an	2 070 359	177 000	593 359	1 300 000
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 541 763	1 541 763		
Personnel et comptes rattachés	66 996	66 996		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	141 504	141 504		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	268 406	268 406		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	35 378	35 378		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	259 333	259 333		
Autres dettes	286 061	286 061		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	4 670 219	2 776 860	593 359	1 300 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 300 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	176 519			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Copie certifiée conforme

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	138 146
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	106 585
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	352 829
TOTAL	597 561

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 122
Dettes fiscales et sociales	144 655
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	7 224
TOTAL	285 001

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	98 578	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	98 578	

Commentaires :

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice		
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Commentaires :

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	4 147 331
TOTAL	4 147 331

Répartition par marché géographique	Montant
France	4 098 981
Etranger	48 350
TOTAL	4 147 331

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	186 684	
Résultat exceptionnel (et participation)	-35 886	
Résultat comptable	91 469	59 329

Commentaires :

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 020
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	3 020

Commentaires :

EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	20	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	20	

Commentaires :

RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Copie certifiée conforme

Nature des Indications / Périodes	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 147 331	8 960 549	8 636 656	7 457 092	7 487 937
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	218 607	718 564	843 882	175 537	543 632
c) Impôt sur les bénéfices	59 329	213 429	146 342	57 703	215 363
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	159 278	505 135	697 540	117 834	328 269
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	91 469	473 622	515 231	134 563	464 422
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	994 456	1 266 866	3 122 747	2 802 021	3 460 908
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	467 165	391 597	1 662 046	1 328 590	1 569 441

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
MK EXPERTS ET CONSEILS	5 000	533 863	100,00					657 130	114 808	
LK ASSOCIES	1 500	1 099 290	67,00					1 125 854	92 783	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

CTF

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 23-25, rue de Berri – 75008 PARIS

352 700 405 R.C.S. Paris
=====

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Affectation du résultat proposée et adoptée par
l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2020

1°) Affectation du résultat proposée

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 91 469 euros, au poste « Report à nouveau ».

A l'issue de cette affectation, le solde créditeur du poste « Report à nouveau » est porté de 765 022 euros à 856 491 euros, et le montant des capitaux propres s'élève à 966 491 euros.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- exercice clos le 31 décembre 2016	230 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2017	400 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2018	470 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2019 :		
distribution de réserves du 19 décembre 2019	1 325 000	euros

2°) Affectation du résultat adoptée

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 91 469 euros, au poste « Report à nouveau ».

A l'issue de cette affectation, le solde créditeur du poste « Report à nouveau » est porté de 765 022 euros à 856 491 euros, et le montant des capitaux propres s'élève à 966 491 euros.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- exercice clos le 31 décembre 2016	230 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2017	400 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2018	470 000	euros
- exercice clos le 31 décembre 2019 : distribution de réserves du 19 décembre 2019	1 325 000	euros



CTF

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 23 rue de Berri
75 008 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CTF, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
CONSEILS ASSOCIES S.A.



Bertrand de MONTs